

Créé en 1983, l'Etablissement public Loire est un syndicat mixte au service des plus de cinquante collectivités qui le composent actuellement (Voir Rapport d'activité 2020, accessible en ligne : <https://www.eptb-loire.fr/publications/RACTIVITE/2020/2020/index.html#page=1> ).

Il contribue à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Il assume la maîtrise d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Son activité de coordination, d'animation, d'information et de conseil auprès des acteurs ligériens le place comme structure référente

Ses missions sont axées sur ses deux principaux métiers : hydraulicien et développeur territorial.

Elles s'exercent actuellement dans 4 principaux domaines :

- Gestion des ressources en eau stratégiques de Naussac (soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire) et Villerest (écrêtement de crues et soutien d'étiage de la Loire),
- Evaluation et gestion des risques d'inondations,
- Aménagement et gestion des eaux,
- Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation

[www.eptb-loire.fr](http://www.eptb-loire.fr)

#### **Contexte :**

Le site du Veudre, dans le département de la Nièvre, devait, dans les années 1990, accueillir un ouvrage de ralentissement dynamique des crues permettant d'écrêter celles de l'Allier. Dans cet objectif, l'EPALA, devenu depuis Etablissement public Loire, a fait l'acquisition d'un foncier important. Le projet n'a pas vu le jour. Dans un contexte figé depuis 30 ans se pose la question de l'avenir de ce site qui constitue l'une des plus grandes zones naturelles d'expansion de crues du bassin de la Loire et ses affluents.

Par quelles voies et moyens est-il possible de valoriser cet espace dans un projet partagé et intégré de territoire ? Quatre grandes orientations ont préalablement été identifiées. Elles pourraient constituer les piliers de cette valorisation : optimiser l'expansion des crues et développer une capacité de stockage naturel de l'eau pour la restituer en période de sécheresse, favoriser la biodiversité et l'environnement préservé du site, tout en valorisant et agissant de manière résiliente sur l'habitat et le patrimoine culturel.

Avant d'envisager une étude d'opportunité et de faisabilité plus conséquente, l'objet du stage sera de vérifier si, en première approche, ces quatre grandes orientations peuvent intégrer un projet de territoire réalisable techniquement et financièrement, également accepté par l'ensemble des acteurs concernés, à commencer par ceux de ce territoire.

#### **Missions principales :**

Au sein de la direction du développement et de la gestion territorialisée de l'EP Loire (locaux d'Orléans) et sous la supervision du directeur, le (la) stagiaire aura pour missions :

- Identifier l'ensemble des acteurs du territoire susceptibles d'être directement ou indirectement impliqués ou intéressés,
- Recueillir l'avis et les orientations de ces acteurs (entretiens, questionnaires, sondages, ...),
- Vérifier l'opportunité et la faisabilité technique des 4 orientations préalablement identifiées en s'appuyant sur la bibliographie, sur des exemples en France ou en Europe de projets de territoires de ce type,
- Identifier des experts susceptibles d'appuyer le projet dans toutes ses dimensions techniques,
- Recenser les pistes de financement mobilisables, identifier les conditions d'éligibilité et de calendrier correspondant,
- Rédiger le cahier des charges d'une étude de faisabilité.

Ce travail nécessitera des prises de contacts avec les acteurs les plus particulièrement concernés ainsi que des déplacements sur le site.

#### **Compétences souhaitées et qualités requises :**

- Master 2 en géographie, urbanisme, aménagement, développement de projets de territoires, développement local
- Connaissances du fonctionnement des collectivités
- Esprit d'initiative, de curiosité et capacité de synthèse, aisance relationnelle, rédactionnelle et orale,
- Maîtrise des outils SIG (QGIS),
- Maîtrise des outils Word, PowerPoint.

**Rémunération** : Gratification stagiaire + frais de mission

**Déplacements** : Des déplacements sont à prévoir dans le cadre du stage, notamment dans le secteur géographique du bassin versant du Cher (véhicule de service).

**Durée du stage** : 6 mois

**Date de début de stage** : Dès que possible

**Lieu du stage** : Orléans (EP Loire)

**Candidature** : CV et lettre de motivation à adresser l'attention de Monsieur le Président de l'Etablissement public Loire (**avant le 7 juin 2022**), si possible par voie électronique à l'adresse suivante : [christelle.cantagrel@eptb-loire.fr](mailto:christelle.cantagrel@eptb-loire.fr)

#### **Renseignements :**

Renaud Colin - directeur du développement et de la gestion territorialisée :

[renaud.colin@eptb-loire.fr](mailto:renaud.colin@eptb-loire.fr) Tél : 02.46.47.03.18

Emmanuelle BRAIBANT - chargée du personnel : [emmanuelle.braibant@eptb-loire.fr](mailto:emmanuelle.braibant@eptb-loire.fr) Tél :